

## PARENTS ET ECOLE : RETABLIR LA CONFIANCE

---

Par **Jean-Louis Auduc**,  
Directeur adjoint UPEC-IUFM de Créteil

Le 11 février 2011

---



### Synthèse

*En 2010, les sondages ont montré le développement d'un sentiment d'incompréhension grandissant des parents vis-à-vis du fonctionnement et des contenus d'enseignement. Face à des réformes éducatives sans concertation, face aussi à un système éducatif sélectif, les familles se sentent démunies et parfois exclues. Depuis plus d'une génération, de fait, l'école semble en crise permanente et de moins en moins compréhensible. **Depuis 1974, il n'y a pas eu une année dans le système scolaire où il n'y ait eu un ou deux niveaux connaissant une réforme des structures ou des programmes, ce qui entraîne une saturation des acteurs.***

*Face à ce maelstrom permanent du système scolaire, les parents ont parfois la tentation de se tourner vers un enseignement privé qu'ils jugent porteur de continuité au niveau des valeurs, même s'il applique les mêmes réformes que le public. De même, le développement du secteur éducatif marchand est en large partie lié à l'angoisse des parents, le système scolaire leur semblant ne pas permettre la réussite de tous. Du fait de ce sentiment des familles d'être mises de côté, les critiques contre l'école publique - et les politiques scolaires qui visent à déréguler le système éducatif - rencontrent un écho non négligeable dans l'opinion.*

*Les progressistes ne doivent donc pas éluder cette question souvent épineuse, tant pour les professionnels de l'éducation que pour les militants et les élus. **Les familles et l'école ont les mêmes objectifs : la réussite des élèves et la formation d'adultes et de citoyens responsables.** Ils ont donc un intérêt mutuel et commun à coopérer ensemble pour faire des jeunes des personnes et des citoyens capables d'affronter l'avenir.*

*De ce fait, des propositions concrètes peuvent faire évoluer l'incompréhension entre les personnels éducatifs (en particulier les enseignants, les plus concernés par les contacts parfois complexes avec les parents) et les familles. **Ainsi, la mise en place d'une formation des parents d'élèves et de médias consacrés à l'école, la réforme du système éducatif dans ses rapports aux familles, sont autant de solutions, parfois déjà mises en œuvre dans certains établissements innovants.** Pour dépasser conflits ou difficultés, c'est au rapprochement des parents et de l'Education nationale que l'intérêt et l'avenir des élèves doivent conduire.*

**Améliorer la compréhension de l'école par les familles est un enjeu décisif.** Si les familles et notamment celles les plus éloignées de l'école ne sont pas accompagnées dans leur découverte du système scolaire actuel, il y a véritablement un risque, attesté par de nombreuses enquêtes d'opinion<sup>1</sup>, que ces populations rejettent une école qu'elles ne comprennent pas. Elles pourraient alors être sensibles aux campagnes visant à disqualifier l'école publique.

Cette perspective est d'autant plus crédible que **la France est un des rares pays d'Europe où n'existe sur aucune chaîne à diffusion nationale une émission d'information concernant l'école, ses programmes et son fonctionnement.** Il y a en France des émissions « grand public » sur tous les sujets concernant le quotidien : la santé, la cuisine, les loisirs, l'automobile, la consommation... Il n'y en a aucune sur l'école, qui n'est évoquée que dans les faits divers des journaux télévisés. Dans d'autres pays d'Europe, on a des émissions régulières sur le système éducatif, qui permettent à la connaissance de l'école de ne pas être un « délit d'initiés », et qui contribuent à en faire une institution plus transparente pour les familles. Or, **même si se pratique un bon accueil des familles, comme le remarque le Haut Conseil de l'Education en 2007<sup>2</sup>, les différents niveaux du système éducatif (école, collège, lycée, filières du secondaire) ont tendance à se considérer comme des cercles fermés sans cohérence les uns avec les autres.** De plus, trop souvent, c'est aux familles de tenter de décrypter les changements et les réformes. En ne mettant pas au premier rang l'information et les explications sur le fonctionnement du système éducatif, les enseignants du public risquent d'abandonner à la rumeur les jugements des familles sur l'efficacité de leurs établissements - d'où la vogue médiatique des « classements » - et à amplifier les critiques sur l'école publique.

## **1 - DES RELATIONS ENTRE LES ETABLISSEMENTS ET LES FAMILLES PARFOIS COMPLEXES**

Les enseignants sont souvent mal préparés à cette mission de dialogue avec les familles qui nécessite pourtant des gestes professionnels précis : animer un groupe, savoir présenter une situation, recevoir des adultes angoissés, savoir les mettre en confiance, gérer les informations recueillies. Autant de formations qui n'existent pas ou plus en formation initiale ou continue, alors qu'elles représentent plusieurs semaines d'entraînement pour les formations médicales. Les enseignants se sentent donc démunis pour gérer ces dimensions dans leur pratique quotidienne, et ce d'autant plus que dans la plupart des écoles et des établissements scolaires de second degré, il n'y a aucun local dédié à la réception des familles.

Les parents d'élèves ressentent souvent le jugement de l'enseignant sur leur enfant comme un jugement sur eux-mêmes. Ils s'inquiètent également de ne pas être à la hauteur, d'être perçus comme incompétents en tant que parents, de ne pas pouvoir aider scolairement leur enfant. L'enseignant, mal préparé, a aussi peur à certains moments de rencontrer les parents. Il peut avoir la peur d'une surveillance, de l'ingérence des parents, d'avoir à se justifier constamment, des répercussions vis-à-vis du chef d'établissement et des collègues. Mais, il y a aussi, compte tenu de

<sup>1</sup> Ainsi le sondage au printemps 2010 de la *Fondation pour l'Ecole*

<sup>2</sup> *L'Ecole primaire. Bilan des résultats de l'école*, Rapport du Haut Conseil de l'Education, 2007.

l'absence dans la plupart des formations initiales actuelles d'une formation à la gestion d'un entretien et à l'annonce d'informations à des parents, la peur de parler devant un groupe, de perdre ses moyens, d'être déstabilisé devant la question d'un parent, de ne pas maîtriser la dynamique du groupe, d'être pris en défaut, compris de travers, de ne pas apparaître comme crédible dans le domaine pédagogique, d'avoir à répondre à un cas qui le dépasse.

Dans le face à face parents – professeurs, dans les malentendus famille – école, se lisent également des problèmes qui ne sont pas seulement ceux de l'école, mais ceux de toute la société : les enseignants sont souvent démunis face aux familles en difficulté et en souffrance sociale. Cette incompréhension est en partie liée au fait que professeurs et parents vivent dans des lieux différents, sont issus de milieux sociaux parfois éloignés.

Certains parents sont aussi mal à l'aise à l'école que leurs propres enfants. Les parents n'ont pas le vocabulaire, l'aisance verbale qu'il faudrait pour dialoguer avec les personnels. Certains parents peuvent ne pas parler le français et l'enseignant n'a pas toujours les moyens de trouver à proximité un interprète.

Or, la construction de relations de confiance entre les parents et les enseignants est aujourd'hui une question centrale pour tous les établissements scolaires, pour donner plus de sens à l'école<sup>3</sup>. En matière de relations familles-école, point de solution miracle, ni d'astuce qui marche partout : il appartient aux partenaires de chaque établissement de mener une réflexion locale pour avancer dans ce domaine, et de choisir ensemble une action, à adapter à leur cas particulier, ou de trouver par leur propre débat des solutions. Cependant, les recherches menées en France et à l'étranger convergent sur le fait qu'un dialogue constant entre parents et enseignants - qui ne se limite pas à « convoquer » les parents lorsqu'il y a une difficulté - permet un meilleur apprentissage des jeunes et amplifie leur réussite.

Comme le dit Paul Durning<sup>4</sup>, « L'idée que l'implication des familles est nécessaire pour que les enfants réussissent à l'école paraît aller de soi aujourd'hui. Elle n'aurait pas été admise dans les années 1930 où, quelles que soient les difficultés de l'enfant, le rôle de l'école était d'apporter les connaissances de base à tous les enfants de la République ». Cette relation est aujourd'hui d'autant plus importante que les parents, quels que soient leurs milieux sociaux, sont de plus en plus angoissés par rapport à l'avenir de leurs enfants.

## **2 - LA NECESSITE D'UN RENOUVELLEMENT DES RELATIONS ENTRE ENSEIGNANTS, ETABLISSEMENTS ET PARENTS D'ELEVES**

Il apparaît nécessaire d'élaborer un nouveau mode de relation qui concernera tous les parents. Cette relation passe notamment par une pratique plus collective et plus ouverte des enseignants : il faut

---

<sup>3</sup> Les établissements privés sous contrat connaissent souvent, sur cette question, les mêmes problèmes que l'école publique. Cf. le dossier d'*Enseignement Catholique Actualités* d'avril-mai 2010 : « Relations parents – enseignants : s'en mêler sans s'emmêler ».

<sup>4</sup> Durning Paul (2006), « L'éducation familiale : un champ de recherche socialement déterminé », in Jacky Beillerot & Nicole Mosconi (dir.), *Traité des sciences et des pratiques de l'éducation*, Paris, Dunod.

substituer au jugement individuel sur l'enfant, qui peut ne pas être toujours bien ressenti par les parents, une pratique collaborative. Une telle démarche implique une véritable formation des enseignants sur ces questions, alors qu'elle est très déficitaire aujourd'hui. Il est sur ce point regrettable que l'actuelle « réforme » de la formation des enseignants ait entraîné la suppression des modules existant depuis une dizaine d'années dans certains IUFM. Construits avec les associations de parents d'élèves, l'UNAF, l'Ecole des parents, ces modules abordaient notamment concrètement les démarches possibles concernant les entretiens individuels et collectifs avec les familles.

Il est nécessaire d'explorer les différentes pistes permettant aux enseignants de mieux travailler avec les familles, aussi bien dans le domaine de l'information générale aux familles, que de la relation personnelle avec les parents dans leur diversité et à chaque niveau d'enseignement : maternelle, élémentaire et collège, en sachant qu'une bonne relation des enseignants avec les familles à un niveau peut faciliter les relations avec les niveaux ultérieurs. Il y a une condition à cet enchaînement vertueux : à chaque niveau, l'enseignant doit savoir comment cela fonctionne au niveau supérieur, pour l'expliquer aux parents.

Dialogue entre adultes ne veut pas dire consensus « mou » permanent, mais peut vouloir dire confrontation exigeante de points de vue contradictoires, frictions qu'il faut dépasser pour qu'elles ne deviennent pas un conflit permanent. Il faut passer d'une situation de défiance à une relation de confiance. Les tensions entre parents et enseignants sont normales. Elles font partie d'un processus normal compte tenu de leurs différences de positionnement. L'enseignant a en charge la totalité d'une classe, donc doit prendre en compte l'intérêt général de tous les élèves. Le ou les parents ont en charge l'intérêt particulier de leur enfant. Ce qui est inquiétant, c'est lorsque la tension débouche sur le conflit persistant, le refus de tout dialogue, situation hélas plus souvent rencontrée aujourd'hui qu'auparavant, compte tenu de l'angoisse de la très grande majorité des familles concernant l'avenir de leurs enfants.

### **Le dialogue doit se baser sur les principes suivants:**

- Le **respect réciproque** :

- des enseignants envers les parents, quelles que soient leurs situations, leurs origines sociales, car ils sont responsables de leur enfants ;
- des parents envers les enseignants compte tenu de leur rôle et des missions qui leur ont été confiées par les autorités.

- Chacun, école et famille, a besoin de l'autre pour mener à bien sa mission : **l'enseignant doit renforcer l'autorité des parents et réciproquement.**

- La construction de bonnes relations parents-enseignants doit se placer dans l'optique d'une **meilleure efficacité de l'acte éducatif.**

- Il y a **diversité des chemins** pour parvenir à de bonnes relations parents-enseignants.

- Les familles les plus éloignées de l'école ne doivent pas être jugées comme démissionnaires, mais doivent être respectées et accompagnées.

## Quelles sont les zones de tension les plus importantes entre parents et enseignants ?

- Dans le primaire, ce sont les **rythmes d'apprentissage des enfants**, notamment concernant la lecture et l'écriture. Si l'enfant n'a pas le rythme d'apprentissage qu'ils jugent adéquat, notamment sur la lecture, l'écriture et le calcul, les parents vont rapidement s'angoisser. Dans cette situation, si les enseignants ne rassurent pas et n'accompagnent pas les parents, un certain nombre d'officines marchandes vont jouer sur l'angoisse de ceux-ci.
- Dans le second degré, ce sont souvent les **conditions et les pratiques d'évaluation** : les modalités d'organisation des contrôles, les commentaires ou appréciations quelquefois portés par les professeurs sont autant d'éléments potentiels de difficultés, ou de rupture du dialogue entre parents et enseignants.
- Autre point sensible, celui de **l'orientation**, qui conditionne tout l'avenir de l'enfant et dont les codes et les langages sont trop souvent inaccessibles ou obscurs pour les parents. Ceux-ci ont souvent le sentiment d'être démunis devant les décisions prises pour leur enfant, de ne pas maîtriser tous les paramètres de ces décisions et cela peut générer une angoisse, des interrogations peu maîtrisées, et le cas échéant, des comportements agressifs.
- Enfin, les sanctions et les procédures disciplinaires sont également des occasions de mises en cause fortes de l'institution scolaire. La **création de lieux d'accueil et d'écoute** doit partir des besoins des familles et pas seulement d'un souhait de l'institution. Ils doivent être des lieux où les parents puissent partager leurs préoccupations, s'épauler les uns les autres. Les lieux d'accueil et d'écoute se construisent avec ou par les parents et non pour les parents. Les familles doivent en être partie prenante à tous les stades du projet : diagnostic, mise en œuvre et évaluation. Une collaboration fructueuse permet à chacun d'afficher clairement sa fonction, sa posture, ses compétences, ses positions, sans se concurrencer.

Cette collaboration peut mettre les parents en situation :

- d'une attitude plus positive par rapport à l'école et aux enseignants, en limitant le stress des réunions avec les enseignants ;
- d'une meilleure compréhension des modalités pédagogiques suivies par l'enseignant ;
- de se sentir valorisés dans leur fonction et dans leurs responsabilités ;
- de développer chez eux un sentiment d'appartenance à un collectif, à la communauté éducative de l'établissement.

Elle peut également apporter aux enfants :

- une meilleure aptitude à gérer la transition entre le milieu familial et le milieu scolaire ;
- une meilleure confiance dans leurs capacités à intégrer les apprentissages ;
- moins d'émotion au vu des résultats scolaires.

**Il ne s'agit donc pas seulement de faire des parents des accueillis, mais d'en faire des acteurs.** Cela implique en particulier d'avoir présent à l'esprit les **enjeux que représente un bon**

**accueil de l'école pour les familles de milieux défavorisés et celles d'origine étrangère.** Des projets se mettent en place et existent pour mieux s'écouter, s'entendre et communiquer, quel que soit le public concerné, des initiatives se développent pour le soutien réciproque des parents et des enseignants, en vue d'actions communes. Et les résultats sont là : moins de violence, moins d'abandons en cours de scolarité, de meilleurs résultats scolaires. Ainsi, dans quelques collèges se sont mis en place des « espaces parents », qui devraient être multipliés. Dans l'un d'entre eux en Ile-de-France sont organisées le soir ou le mercredi matin des rencontres qui associent des parents d'élèves de 6e et des parents d'élèves de CM2, qui échangent sur le passage CM2/6e. Dans le cadre de cet « espace parents », les familles peuvent un mercredi sur deux venir à la permanence évoquer avec d'autres parents toutes les questions qui les préoccupent. Pour faciliter le dialogue entre les familles et l'école, des associations peuvent jouer à la fois le rôle de médiateurs ou de pôles ressources au service des parents. C'est aussi bien la fonction des associations de parents d'élèves, que celle d'associations d'éducation populaire agissant sur le territoire d'implantation de l'établissement scolaire, ou de réseaux et structures spécialisés dans l'appui à la parentalité.

### **3 - QUELLES PRECONISATIONS POUR MIEUX ASSURER LA PLACE LEGITIME DES PARENTS D'ELEVES DANS L'ECOLE ?**

Une série de propositions peut être faite pour favoriser les rapports entre familles et système éducatif au niveau local :

- Demander aux nouveaux arrivants dans l'établissement, personnels mais aussi parents, un « rapport d'étonnement » : ce qui les surprend, ce qu'ils trouvent bien, ou moins bien par rapport à ce qu'ils ont connu ailleurs.
- Organiser des rencontres familles - enseignants sur des préoccupations communes autour du jeune. Organiser en synergie des actions (conférences, expos, ...) sur des thèmes liés à l'enfant ou l'adolescent, avec des spécialistes extérieurs.
- Sensibiliser les élèves au rôle que leurs parents doivent jouer dans leur scolarité.
- Accompagner élèves et parents dans les transitions : entrée en maternelle, CP, 6ème, 2nde.
- Ouvrir une séance de préparation du conseil d'école ou du conseil d'administration à tous les parents.
- Faire savoir aux familles qu'elles peuvent se faire accompagner, par un parent élu au conseil d'école, un interprète si besoin est, un intervenant extérieur qui suit l'enfant dans un cadre autre que l'école (orthophoniste par exemple).
- Créer des associations d'anciens élèves.
- Accompagner les parents d'élèves en grosse difficulté sans les stigmatiser ou les humilier.
- Donner du temps à l'orientation professionnelle.

D'autres mesures plus globales - et dépassant la seule Education nationale - peuvent être imaginées, avec la reconnaissance plus institutionnalisée du rôle de parents d'élèves :

- **Identifier un espace parents dans l'école.** Une convention Etat-collectivités territoriales doit être prévue pour permettre la réalisation dans la quasi-totalité des établissements scolaires de cet espace parents.

- La mise en place d'un **parent délégué référent dans chaque établissement scolaire**, avec prise en charge des absences qu'implique cette fonction dans son activité professionnelle, à l'image de ce qui existe dans d'autres pays européens. Il pourrait exister un ou plusieurs parents référents selon la taille des établissements.
- La mise en place sur une des chaînes publiques d'une **émission mensuelle d'information sur le fonctionnement de l'école**.
- La mise en place de modules dans la formation initiale et continue des enseignants sur le thème : « Construire des relations positives avec les parents d'élèves ».